



## Cheminer ensemble : les engagements de l'Ontario pour la réconciliation avec les peuples autochtones

Le Rapport final de la Commission vérité et réconciliation a fait la lumière sur le système des pensionnats indiens du Canada est un chapitre sombre de notre histoire et ses répercussions durables se font toujours sentir chez les Autochtones aujourd'hui. L'Ontario collabore avec des partenaires autochtones pour aborder les séquelles des pensionnats, combler les écarts et éliminer les obstacles, créer un système de justice réceptif et adapté à la culture, promouvoir la culture autochtone et renouveler les relations avec les peuples autochtones. La vraie réconciliation va au-delà du Rapport final de la CVR. La Province continuera de se tourner vers des partenaires autochtones pour obtenir conseils et leadership.

L'Ontario investira plus de 250 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans les programmes et les actions axés sur la réconciliation, qui seront élaborés et évalués en étroite collaboration avec nos partenaires autochtones.

### Comprendre les séquelles des pensionnats

*Nouveau financement : jusqu'à 20 millions de dollars sur trois ans, dont 1,4 million de dollars en 2016-2017 pour la restauration du pensionnat Mohawk Institute.*

- Collaborer avec les organisations autochtones pour édifier un **monument commémoratif** à Toronto — dédié aux survivants des pensionnats indiens — comme un lieu d'apprentissage, de guérison et de réconciliation.
- Soutenir la restauration du pensionnat **Mohawk Institute** et collaborer avec des partenaires autochtones afin de créer un centre d'interprétation.
- Identifier **les actes de décès** des « enfants perdus » qui ont fréquenté les pensionnats et contribuer aux archives du Centre national de vérité et de réconciliation et **localiser les lieux de sépulture** et rapatrier les restes humains ou assurer la tenue de cérémonies et l'installation de marqueurs commémoratifs.
- Faire en sorte d'abolir les frais pour les Autochtones qui cherchent à **reprendre les noms traditionnels** et honorer les traditions autochtones en permettant l'utilisation d'un seul nom.
- Aborder le racisme systémique et la discrimination envers les peuples autochtones au moyen d'une **Stratégie de lutte contre le racisme dans une perspective autochtone**.

### Comblent les écarts et éliminent les obstacles

*Nouveau financement : jusqu'à 150 millions de dollars sur trois ans, dont 3,5 millions en 2016-2017 à l'appui de la promotion de la vie et 2,3 millions en 2016-2017 en nouvelles ressources en santé mentale et en lutte contre les dépendances.*

- Mettre en place jusqu'à **six nouveaux centres autochtones de santé mentale, de lutte contre les dépendances et de guérison**.
- Aider à mettre un terme au cycle de traumatismes intergénérationnels en investissant dans les programmes de santé mentale et de mieux-être.
- Augmenter le nombre de **places autorisées de garde d'enfants** et de programmes adaptés à la culture à l'extérieur des réserves.
- Élargir **les programmes qui s'adressent aux enfants et aux familles** dans les réserves et, par l'entremise des Premières Nations et des partenaires fédéraux, rendre des ressources disponibles dans un plus grand nombre de communautés.
- Grâce à la programmation axée sur les loisirs, travailler avec les communautés autochtones éloignées et vulnérables afin de cerner les priorités de la communauté pour les enfants, les adolescents et les familles.

- Étudier la **reclassification des écoles administrées par les Premières Nations/le gouvernement fédéral** pour renforcer la collaboration entre le système d'éducation financé par la Province et les écoles des Premières Nations.
- Élaborer un **plan d'action** pour répondre aux urgences sociales dans les collectivités nordiques des Premières Nations.

### Créer un système de justice réceptif et adapté à la culture

*Nouveau financement : jusqu'à 45 millions de dollars sur trois ans, dont 200 000 \$ en 2016-2017 dans l'élargissement du programme Gladue.*

- Créer davantage de **programmes de services aux victimes** qui s'adressent aux peuples autochtones.
- Mettre en place un **projet pilote de tribunal en langue autochtone** pour aider à faire tomber les barrières linguistiques et accroître l'accès à la justice.
- Augmenter le financement des **programmes de justice communautaire** qui mettent l'accent sur la guérison et la restauration culturelle.
- Élaborer des **programmes adaptés à la culture**, y compris la surveillance communautaire, afin d'appuyer les accusés autochtones.
- Organiser un **sommet Gladue** afin de repérer les lacunes en matière de services à l'intérieur du système judiciaire.
- Augmenter le nombre de **rédacteurs de rapports Gladue et de préposés à l'assistance postpénale Gladue**.

### Soutenir la revitalisation culturelle autochtone

*Nouveau financement : jusqu'à 30 millions de dollars sur trois ans.*

- Établir un **Fonds de revitalisation culturelle autochtone** qui soutiendrait les projets et les

activités dans le domaine linguistique, archéologique et artistique des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

- Organiser un **symposium sur les langues autochtones** avec les partenaires autochtones pour étudier les programmes actuels, définir les priorités et les ressources communautaires nécessaires aux langues autochtones.
- Soutenir des **camps culturels pour la jeunesse** dans les communautés autochtones.
- Créer un **jardin médicinal traditionnel** sur les terrains appartenant à l'État à Toronto.

### Renouveler les relations avec les peuples autochtones

*Nouveau financement : jusqu'à 5 millions de dollars sur trois ans.*

- **Diriger par l'exemple** et prendre des mesures concrètes pour appliquer un modèle de réconciliation sur une base quotidienne.
- Le ministère des Affaires autochtones sera rebaptisé **ministère des Relations autochtones et de la Réconciliation**.
- Inclure le terme « **autochtone** » dans les ministères et les programmes gouvernementaux, le cas échéant.
- Décourager l'utilisation de noms qui sont considérés comme blessants pour les Autochtones dans les organismes financés par le gouvernement.
- Dialoguer avec les partenaires autochtones sur les approches pour augmenter la participation dans le secteur des ressources en améliorant le mode de partage des bénéfices.
- Collaborer avec le gouvernement fédéral pour répondre à la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones**.